

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF
ET LE VINGT-QUATRE SEPTEMBRE

A la demande de :

La SARL HOUR HENG, inscrite au RCS de Paris sous le n° 398 342 659, dont le siège social est situé 27 boulevard de la Villette et 33 rue du Buisson St Louis, 75010 PARIS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal.

Ayant pour avocat Maître Francis RAIMON, Avocat au Barreau du Val-de-Marne, membre de la SCP AKPR, société d'avocats Inter-barreaux Paris – Val-de-Marne, dont le siège social est situé 14 rue Lejemptel à VINCENNES (94300).

Que dans le cadre d'une procédure de saisie-immobilière, il me requiert de procéder au procès-verbal de description d'un appartement au 25 rue Camille Blanc à VITRY S/SEINE (94200), appartenant à M. et Mme KHAU Laurent, en application des articles 35, 36 et 37 du décret 2006-936 du 27 juillet 2006.

Déférant à cette réquisition,

J'ai, Elisabeth FITOUSSI, Huissier de Justice Associé, Membre de la S.C.P. Michel MARTIN – Elisabeth FITOUSSI, dont le siège est à CHARENTON-LE-PONT (94220), 3 rue Marty, soussignée,

Me suis transportée ce jour à VITRY S/SEINE (94400), 25 rue Camille Blanc où, étant et assistée d'un serrurier de la société LPS, M. TSIUKIS Nicolas et M. BELABAS Jean-Michel, témoins, et d'un technicien de la société NFD 75, chargée des différents diagnostics, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Appartement au 10^{ème} étage, escalier G :

Sur place, je rencontre M. KHAU Laurent qui, après lui avoir décliné mes nom, prénom, qualité et exposé le but de ma mission, déclare ne pas s'y opposer.

On accède à l'appartement par une porte palière équipée d'une serrure blindée.

Entrée :

Le carrelage au sol est à l'état d'usage.

Les murs et le plafond sont revêtus de peinture à l'état d'usage.

Il existe un point lumineux au plafond.

Cuisine (à gauche) :

On y accède par une porte revêtue de peinture, avec poignée.

Le carrelage au sol est à l'état d'usage.

Les murs sont entièrement recouverts de carrelage.

La peinture du plafond est à l'état d'usage.

Il existe :

- Une cuisine aménagée avec un ensemble de meubles hauts et bas.
- Deux fenêtres coulissantes avec double vitrage.

Séjour :

On y accède depuis la cuisine par une ouverture sans porte et depuis l'entrée par une porte de communication revêtue de peinture.

Le parquet flottant au sol est en bon état.

Les murs et le plafond sont revêtus de peinture à l'état d'usage.

Il existe :

- Un point lumineux au plafond alimenté par une baguette électrique.
- Des baies vitrées coulissantes en double vitrage.

Débarras (porte face à l'entrée) :

On y accède par une porte revêtue de peinture, avec poignée.

Le sol est recouvert d'un linoléum.

Les murs et le plafond sont revêtus de peinture à l'état d'usage.

Il existe :

- Un point lumineux avec douille et ampoule.
- Un ensemble avec étagères et barres de penderie.

Couloir desservant les autres pièces (porte à droite de l'entrée) :

Le sol est recouvert d'un carrelage identique à celui de l'entrée.

Les murs et le plafond sont revêtus de peinture à l'état d'usage.

Salle d'eau :

On y accède par une porte revêtue de peinture, avec poignée.

Le sol est recouvert d'un carrelage différent de celui de l'entrée.

Les murs sont entièrement revêtus de faïence murale.

Le plafond est recouvert de peinture à l'état d'usage.

Il existe :

- Un point lumineux au plafond.
- Une grande cabine de douche avec pare-douche en PVC.
- Un meuble avec lavabo, miroir, baguette lumineuse et armoire à pharmacie.

1^{ère} chambre :

On y accède par une porte revêtue de peinture, avec poignée.

Le sol est recouvert de linoléum.

Les murs et le plafond avec moulures décoratives en staff sont revêtus de peinture à l'état d'usage.

Il existe des baies vitrées coulissantes en double vitrage.

2^{ème} chambre :

On y accède par une porte revêtue de peinture, avec poignée.

Le sol est recouvert de linoléum.

Les murs et le plafond avec moulures décoratives en staff sont revêtus de peinture à l'état d'usage.

Il existe des baies vitrées coulissantes en double vitrage.

Local w-c :

On y accède par une porte revêtue de peinture, avec poignée et loquet de fermeture intérieur.

Le sol est carrelé.

Les murs sont entièrement recouverts de carrelage.

La peinture au plafond est à l'état d'usage.

Il existe :

- Une aération haute.
- Un point lumineux au plafond.
- Une cuvette w-c avec douchette.
- Deux étagères.

L'appartement comprend une cave n° 64 et un emplacement parking n° 169, tous deux en sous-sol.

Telles sont mes constatations.

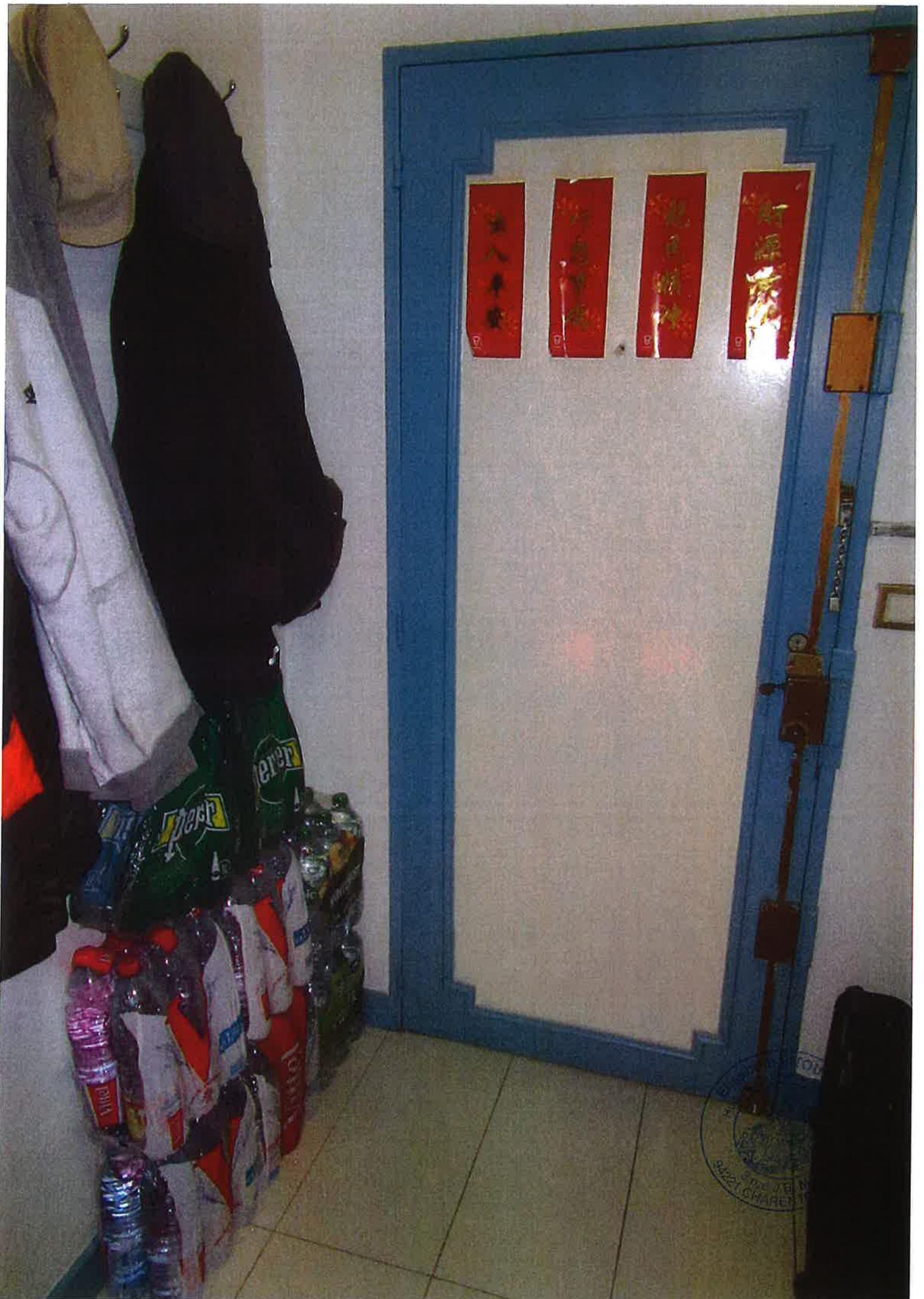
Pour compléter le présent procès-verbal de constat, j'ai annexé 10 clichés photographiques pris lors de mes constatations et dont je certifie l'authenticité.

ET de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Elisabeth FITOUSSI



A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a long horizontal stroke extending to the right, with a vertical line crossing it.





Elisabeth FITOUSE
Fédération de Justice Associée
Rue J.B. Marry
92221 CHARENTON CEDEX





Logo of the Ministry of Health, Republic of Egypt, featuring a caduceus and the text "Ministry of Health, Republic of Egypt".





Meileer









801

